**TERMES DE REFERENCE**

Recrutement d’un consultant national en appui à l’évaluation et la révision de la politique nationale de la jeunesse – PNJ -

|  |
| --- |
| I.Information sur la position |
| |  |  | | --- | --- | | Intitulé du Poste/Service attendu | Consultant national pour l’élaboration de la politique nationale de la jeunesse – PNJ | | Nombre de postes | 1 | | Niveau du (des) Poste (s) ou Prestation (Local ou International) | national | | Nature de la consultation (Support/ Substance) | Support | | Type de contrat | Contrat individuel | | Type d’affectation (Home based ou sur site) | Sur Site - accueilli au MJEJ | | Lieu d'affectation | Conakry | | Durée de la mission | 40 jours ouvrables | | Date estimative de démarrage de la mission |  | |
| II.Contexte, Objectifs et descriptif de la mission |
| 2.1. **CONTEXTE**  En 2010, le gouvernement a procédé à la révision de la « Déclaration de Politique de Jeunesse, de Sport et de Culture » adoptée en 1993 pour dix ans. La nouvelle Lettre de Politique Nationale de Jeunesse et de Sport (la jeunesse et les sports étaient ensemble) mise en place en 2011 par les autorités de la troisième République traduit la volonté du gouvernement de créer un meilleur cadre de promotion et d’intégration des jeunes dans le tissu social et économique du pays. Sa vision à l’horizon 2020 est ainsi définie : « les jeunes, citoyens responsables, engagés et épanouis, participent au développement du pays, à l’intégration régionale et au rayonnement international de la Guinée… »  Le plan d’action décennal (2011-2020) issu de cette politique est mis en œuvre à travers plusieurs programmes et projets pour atteindre les objectifs visés et progresser vers la vision.  Dans la perspective du développement durable, le poids démographique prépondérant des jeunes au sein de la population (77,5% de ces jeunes ont moins de 35 ans et 32,2% ont entre 15 et 35 ans) et leur potentiel d’innovation et de créativité justifient l’urgence du soutien à leur mobilisation pour leur participation pleine et responsable à la vie socioéconomique, culturelle, sportive et artistique de la nation.  C’est pourquoi, dix ans après, les acteurs intervenants dans ce secteur s’interrogent sur le niveau de mise en œuvre de cette politique arrivée à échéance en 2020 dans un contexte de fragilité de l’Etat, marqué par de multiples crises sociopolitiques et sanitaires (Ebola et COVID-19) entre 2013 et 2020) dont les conséquences économiques et socio- sanitaires n’ont épargné personne.  Bien que la situation économique de la Guinée sur la période 2016-2020 soit améliorée, avec un taux de croissance économique annuel moyen de 5%, avec des avancées majeures en matière de stabilisation du cadre macroéconomique et de l’exploitation de ses richesses naturelles et minérales, la Guinée à l’instar de nombreux autres pays de la sous-région, fait face à des défis majeurs pour assurer un avenir socio-économique prometteur pour la jeunesse.  Au regard de la forte demande sociale, notamment de la part de cette population très jeune, en croissance rapide et majoritairement confrontée au chômage et au sous- emploi, au problème d’éducation, de formation et de participation, la situation est encore préoccupante et appelle des actions urgentes et d’envergure pour créer un maximum d’emplois et tirer un grand profit du dividende démographique.  Après plus de seize ans d’existence, la politique nationale de la jeunesse a besoin d’être adaptée aux nouvelles réalités socioéconomiques, culturelles et politiques du pays. Il est indispensable de resituer la place de la jeunesse dans le contexte global du développement socio politique et économique du pays. Le constat d’une perte de repère progressif et d’un sentiment d’abandon pour la jeunesse doit céder le pas à une perception plus évoluée, qui doit considérer la jeunesse comme enjeu majeur du développement global.    La nouvelle Politique nationale de la jeunesse doit être un document qui servira de cadre unique de référence pour permettre au Gouvernement et aux partenaires d’agir en faveur de la Jeunesse de façon à garantir des actions coordonnées entre les politiques publiques sur tout ce qui est mené en faveur de la jeunesse, avec pour objectif que les jeunes puissent apporter leur contribution au développement du pays.  Conscient de cette réalité et des responsabilités qui sont les siennes, le gouvernement à travers le Ministère de la Jeunesse et de l’Emploi des Jeunes s’est engagé avec l’appui des partenaires au développement, notamment l’UNFPA, la BAD et le PNUD à reformuler la Politique Nationale de la Jeunesse élaborée et mise en œuvre depuis 2011 en vue de l’adapter aux nouveaux contextes national, africain et international, conformément aux recommandations du Programme d’Action Mondial pour la Jeunesse (PAMJ) des Nations Unies, à la Charte Africaine de la Jeunesse, au Plan National de Développement Economique et Social (PNDES 2) 2021-2025, ainsi qu’aux cadres d’orientation des programmes de développement dont la vision 2063 de l’Union Africaine.  La première étape de ce processus de révision de la PNJ (2011-2020) consiste à dresser l’état des lieux, en procédant à un diagnostic interne et externe du dispositif de mise en œuvre de la Politique qui permettra d’analyser d’une part, les forces et les faiblesses de ce dispositif et, d’autre part, les opportunités et les contraintes de l’environnement.  Ce diagnostic permettra également de mettre en évidence une situation de référence et des tendances qui vont guider la formulation d’un nouveau cadre stratégique et des programmes à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de la nouvelle Politique Nationale de Jeunesse (2021-2030). |
| OBJECTIFS DE LA MISSION    OBJECTIF GENERAL :  L’objectif général est de mener une évaluation de la politique nationale de la jeunesse existante et de réviser le document de politique, de façon à prendre en compte le nouveau contexte national, régional et international, et bien intégrer le caractère transversal des questions relatives au développement des jeunes, après une analyse de l’ensemble des politiques et stratégies sectorielles qui impliquent les jeunes, de façon alignée aux nouvelles priorités du PNDES 2.    OBJECTIFS SPECIFIQUES :   * Faire un état des lieux de la situation des jeunes en Guinée selon les zones, le niveau d’éducation, la situation dans l’emploi, le statut social, etc., à partir d’une revue de littérature, documents et rapports récents ; * Evaluer la mise en œuvre de la Politique Nationale de la Jeunesse (2011-2020) en vue de déterminer la situation de référence ; * Analyser les documents de stratégies et politiques sectorielles des Ministères et secteurs qui ciblent les jeunes ou qui sont caractérisés par une forte implication des jeunes ; * Organiser des échanges en focus groupes avec les principaux partenaires nationaux qui interviennent sur les questions relatives à la jeunesse, les groupements de jeunes et en impliquant les PTFs ; * A partir du diagnostic établi, définir le cadre d’orientation stratégique de la Politique Nationale de Jeunesse (2021-2030) et élaborer le document de la Politique nationale de la jeunesse et les documents de stratégie qui la composent sur la base des résultats d’analyse, de revue de documents et de consultation élargie avec les partenaires nationaux, les PTFs et les groupements de jeunes ; * Elaborer un plan stratégique et identifier des actions prioritaires à synthétiser dans une matrice opérationnelle pour la mise en œuvre de la PNJ ; * Faire valider le document de la Politique nationale de la jeunes et les documents de stratégie, en atelier de validation national, conduit sous l’égide du Ministère de la Jeunesse et impliquant l’ensemble des partenaires engagés dans des projets en faveur des jeunes en Guinée. |

|  |
| --- |
| DESCRIPTIF DE LA MISSION (activités et méthodologie)    Aujourd’hui, la Guinée dispose d’un Ministère de la jeunesse et de l’emploi des jeunes. Le sport et le patrimoine historique sont deux domaines qui relèvent d autres Ministères. Une politique nationale de l’emploi et une stratégie nationale de l’emploi des jeunes sont en cours d’élaboration, aussi des politiques et programmes sectoriels visant de façon directe ou indirecte le développement des jeunes et l’autonomisation des jeunes et des femmes sont menés dans les autres Ministères. Enfin, le PNDES 2 est en cours de formulation et prend en compte l’ensemble des politiques et stratégies sectorielles.    L’actualisation de la Politique Nationale de la Jeunesse s’appuiera sur ces grandes orientations et devra prendre largement en compte le caractère transversal de la question de jeunesse; il doit dresser l’état des lieux de la situation des jeunes et faire l’inventaire des dispositifs (stratégies) qui concernent des secteurs ne relevant parfois pas directement du Département de la jeunesse dont notamment les services civiques et les compétences de la vie (civisme et citoyenneté, développement personnel et leadership), l’éducation et la santé, la formation professionnelle, l’emploi et l’insertion socioéconomique, la protection sociale, la culture, l’art et le sport, etc.    L’adoption et la ratification de la Charte Africaine de la Jeunesse et la mise en place d’une politique de la CEDEAO en matière de jeunesse motivent davantage la révision de la politique guinéenne en la matière.    Activités et méthodologie:   * Des séances de présentation et de validation du plan d’action de la mission seront organisées avec le Consultant au Ministère de la jeunesse et de l’emploi des jeunes avant le démarrage effectif des travaux ; * La recherche documentaire sur les politiques et les stratégies sectorielle et les programmes en cours qui ciblent les jeunes et visent une forte implication des jeunes (par exemple sur la promotion et de coordination des initiatives en faveur des jeunes, la protection et l’autonomisation des jeunes, la promotion de l’emploi des jeunes, le service civique, la gestion des maisons des jeunes et autres structures de mobilisation des jeunes…) ; * Les synergies avec les autres politiques et stratégies sont identifiées (en particulier la Politique Nationale de l’Emploi et la version révisée de la SNAPEJ et du Programme d’insertion socioéconomique des jeunes) ; * Des réunions internes avec des différentes directions du MJEJ et autres départements œuvrant en faveur des jeunes ; * Des échanges avec les principaux partenaires nationaux, acteurs œuvrant en faveur de la jeunesse, groupements de jeunesse, et PTFS, y compris des groupes focus et ateliers de réflexion, sur la base d’une démarche participative et d’intelligence collective ; * L’élaboration du document de Politique nationale de la jeunesse (2021-2030) et des stratégies qui la composent avec des actions prioritaires, et en en alignement avec les priorités du nouveau PNDES ; * La validation du document de Politique nationale de la jeunesse et des documents de stratégies y afférant, en atelier de validation national, conduit sous l’égide duMinistère de la Jeunesse et impliquant l’ensemble des partenaires engagés dans des projets en faveur des jeunes en Guinée.   Compte tenu de la diversité de la prestation, le-la consultant-e pourra s’appuyer sur les unités techniques du MJEJ et d’autres départements ministériels et organisations consultés. Il-Elle devra rendre compte au Comité d’appui à la révision de la PNJ qui sera mis en place.  La méthodologie devra être basée sur deux approches complémentaires :  (i) L’évaluation appréciera la pertinence et les difficultés de mise en œuvre de la politique à travers une analyse qualitative (revue documentaire pertinente, entretiens individuels et en focus groupes) ; elle devra également permettre d’apprécier le degré d'appropriation de la politique au niveau du MJEJ et au niveau interministériel à l’échelle nationale, sa prise en compte dans l'élaboration des politiques et programmes de développement ainsi que les effets et impacts. Cette investigation devra se faire auprès des différentes parties prenantes, notamment les populations cibles (les jeunes), les différents services du Ministère de la Jeunesse et de l’Emploi des Jeunes, et autres départements sectoriels, les organisations du secteur privé, les collectivités locales, la société civile et les partenaires au développement  (ii) Le processus d’évaluation devra permettre d’identifier de nouveaux enjeux et défis liés à la problématique du développement des jeunes et conduira à l’établissement d’une situation de référence sur la base de laquelle seront bâtis le cadre stratégique et le plan d’action opérationnel de la politique Nationale de la Jeunesse (2021-2030). |
| III.Résultats attendus |
| Les résultats attendus se déclinent comme suit :  1- L’ensemble des documents de politique et stratégie sectorielle et les programmes et projets en faveur de la jeunesse sont consultés et analysés sur tous les aspects liés au développement de la jeunesse et l’évaluation de l’actuelle PNJ est menée à travers une revue complète de la situation de référence ; les synergies avec les autres politiques et stratégies sont identifiées (en particulier la Politique Nationale de l’Emploi et la version révisée de la SNAPEJ et du Programme d’insertion socioéconomique des jeunes) ;  2- Les échanges et rencontres avec les principaux partenaires sont organisés et les résultats de ces échanges sont clairement précisés dans un rapport concis et complet ;  3- La rédaction d’une politique nationale de la jeunesse actualisée, est finalisée, avec ses stratégies thématiques et des actions prioritaires ;  4- Le document de la PNJ est validé en atelier national de haut niveau. |

|  |
| --- |
| IV.Fonctions/responsabilités/Tâches |
| Le-la Consultant-e travaillera sous la supervision du Cluster transformation économique et développement durable du PNUD en étroite collaboration avec le Ministère de la jeunesse et de l’emploi des jeunes. Il-Elle devra exécuter toutes les tâches planifiées dans sa méthodologie et devra fournir dans les délais, tous les livrables attendus de la mission.    Il-Elle effectuera toutes les tâches en lien avec l’atteinte des résultats attendus y compris l’animation des différentes rencontres (concertations, réflexions, atelier) et la coordination des travaux de rédaction. |
| V.Méthodologie indicative |
| **OFFRE TECHINQUE ET FINANCIERE**  Dans son dossier de candidature, le-la Consultant-e soumettra une offre technique comprenant notamment l’approche méthodologique, sa compréhension de la mission, le déroulement de la mission, les différentes tâches à faire, le contenu global des documents à fournir et la stratégie de communication. L’offre technique sera accompagnée d’une offre financière détaillée.  La mission se déroule à Conakry et l’intérieur du pays. Le consultant prendra toutes les dispositions pour assurer la logistique nécessaire pour la mission. |
| Chronogramme indicatif     |  |  |  | | --- | --- | --- | | **N˚** | **Activités** | **Nbre de jours facturées** | | 1 | Méthodologie détaillée définissant le planning opérationnel et les livrables par résultat validés par le PNUD et le MJEJ : rapport méthodologique ; | 5 | | 2 | Travail analytique et des documents de politique et stratégie sectoriels et programmes et projets en faveur de la jeunesse en Guinée ; analyse de la situation de référence de la PNJ actuelle - Rapport 1 | 5 | | 3 | Evaluation de la mise en œuvre de la PNJ actuelle et des programmes en faveur des jeunes, par l’organisation de focus groupes et réunions de travail avec les partenaires nationaux, les acteurs de la jeunesse, les PTF ; synthèse des résultats de ces rencontres : Rapport 2  Actualisation de la Politique nationale de la jeunesse et des stratégies thématiques qui la composent, avec plan d’actions prioritaires - Rapport 3 | 10 | | 4 | Préparation et organisation de l’atelier de validation de haut niveau ; synthèse des résultats de cet atelier – Rapport 4 | 10 | | 5 | Finalisation du document de la PNJ et autres documents relatifs, et présentation du rapport final de la mission. Rapport 5 | 10 | |  | DUREE TOTALE DE LA MISSION DE CONSULTATION | **40 jours** | |
| VI.Livrables |
| Le Consultant recruté devra fournir dans les délais impartis, les livrables ci-dessous :  *I. Les documents techniques en version Word (cinq copies sur papier) :*   * La Politique nationale de la jeunesse et les documents de stratégies validés * Le rapport de l’atelier de validation La Politique nationale de la jeunesse et les documents de stratégies   *ii. Une clé USB contenant tous les documents techniques y compris les documents de politiques sectorielles pour la valorisation du capital humain consultés.,* |
| VII.Durée et zone couverte par la mission |
| La mission démarrera dès la signature du contrat pour une durée de cinquante jours (50) jours ouvrables. Elle se déroulera essentiellement à Conakry. |
| VIII.Qualification du consultant |
| La présente mission sera réalisée par un-e consultant-e national-e ayant une expérience reconnue et avérée d’au moins dix ans dans l’élaboration des documents de politique et de stratégies en faveur des jeunes. Il est ouvert à tous les candidat(e)s remplissant les conditions ci-après :   * Avoir au minimum un Master ou un diplôme équivalent en sciences économiques, ou sociales, en particulier en économie du développement, en analyse macroéconomique et sectorielle, en économie du travail, ou dans une discipline similaire ; * Justifier d'une expérience d'au moins dix ans en matière d’élaboration de documents de politique et de programmes et/ou dans la mise en œuvre des politiques nationales et programmes d’appui à la jeunesse ; * Justifier d’une connaissance de base du cadre juridique, institutionnel, politique et économique des pays d’Afrique sub-saharienne (et la Guinée serait un plus) ; * Justifier d’une expérience de travail pertinente en lien avec les programmes d’appui à la jeunesse et sur la contribution des jeunes au développement ; * Une expérience de travail avec des Ministères en charge de la Jeunesse et les départements sectoriels ; * Avoir une connaissance de la mise en œuvre du suivi évaluation des politiques et programmes de développement en faveur des jeunes ; * Avoir réalisé des travaux identiques dans un contexte similaire serait un atout ; * Avoir d’excellentes capacités de communication orale et écrite en Français ; * Avoir une bonne connaissance de l’outil informatique. |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| IX.Les critères d’évaluation | | | | |
| L’évaluation des offres se déroule en deux grandes étapes : L’évaluation des propositions techniques, (étape 1), est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières (étape 2).     1. Evaluation Technique   La proposition technique (étape 1) devra comprendre au moins le CV du consultant, le plan de travail et de la méthodologie     1. Analyse financière (étape 2)     Analyse des dossiers techniques : | | | | |
|  | N° | Critères | Scores |  |
| 1. | Expérience pertinente du consultant pour la réalisation de la mission | 65 |
| 1.1 | Diplôme d’Etude Supérieur (BAC+4) en économie, sciences sociales ou domaine similaire | 5 |
| 1.2 | Expériences confirmées de l’élaboration et mise en œuvre des politiques, stratégies et programmes sectoriels et en faveur des jeunes | 25 |
| 1.3 | Connaissance du secteur de la jeunesse et de la participation des jeunes au développement | 25 |
|  | 1.6 | Expériences d’exécution des missions similaires avec des agences internationales (bilatérales et multilatérales) | 10 |  |
| 2. | Conformité de la méthodologie et du plan de travail proposée aux Termes de référence | 30 |
|  | Approche technique, méthodologie et Plan de travail qui donne un aperçu du travail que le-la consultant-e entend mener pendant sa mission | 30 |
| 3 | Capacités linguistiques | 5 |
|  | Capacités rédactionnelles | 5 |
| Total | | 100 |
| NB : le panel peut exiger l’accès à des documents déjà développés dans le passé par le-la consultant-e pour apprécier la qualité du contenu.    Seront jugés techniquement qualifiés, les candidats qui obtiendront au minimum 70 points sur 100 points sur la proposition technique ; cette note technique sera pondérée a 70%.  Dans l’étape 2 du processus d’évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.  Le marché ou le contrat sera attribué au consultant ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%).    *Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière la moins disante) /Offre financière de A] x 30* | | |

|  |  |
| --- | --- |
| X.Jalons de paiement | % |
| 1ère Tranche : Méthodologie validée assorti d’un plan de déroulement de la mission, une fois approuvés par le MJEJ et le PNUD – *Rapport 1* | 25 % |
| 2ème Tranche :  A la présentation des *Rapports 1 et 2 et 3*, une fois approuvés par le MJEJ et le PNUD | 50% |
| 3ème Tranche : Rapport final après l’atelier de validation de la Politique nationale de la et finalisation des documents.  *Rapports 4 et 5* | 25% |

N.B :Les candidat (e)s sont tenus de se renseigner sur le[s Conditions Générales des Contrats Individuels](http://www.cd.undp.org/hr/Conditions_G%E9n%E9rales_IC.pdf) (annexe 1). (Cliquer sur « Conditions Générales des Contrats Individuels » pour télécharger le document)

# ANNEXES

Annexe 1 - Conditions générales des Contrats Individuels :



Conditions générales des contrats prestata

Annexe 2 – Tableau des Coûts



Tableau des Coûts.docx

Annexe 3 – P11 (SC & IC)



P11 modified for SCs and SSAs-Draft.doc

# Date limite et lieu de remise des candidatures

Le dossier complet devra nous parvenir par dépôt à l'adresse suivante :

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Maison Commune

Commune de Matam Coléah Corniche Sud, Rue M002

BP 222 Conakry, Rép de Guinée Ou par email : ic.offres.gn@undp.org Au plus tard : Le 15 septembre 2021 à 16 Heures GMT.

Tout consultant éventuel qui aurait besoin de clarifications à propos du document d'invitation à soumissionner peut en informer par écrit l'entité du PNUD chargée des achats à l'adresse indiquée dans l'invitation à soumissionner ou par e-mail à l'adresse : info.offres.gn@undp.org. Peut aussi demander l’intégralité des TDR. Des exemplaires écrits de la réponse de l'organisation (incluant une explication de la demande de clarification mais sans identification de la source de la demande) seront envoyés à tous les consultants éventuels qui auront reçu les documents d'invitation à soumissionner. Tout consultant éventuel intéressé est invité à présenter son dossier complet y compris l’offre financière en hors taxes (HT) et libellé en francs guinéens dépôt ou par email, conformément aux clauses et conditions du document de sollicitation.